

Département du PUY-DE-DOME
MAIRIE DE PESSAT-VILLENEUVE
Tél. : 04 73 38 28 59
Fax : 04 73 38 12 56

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU de SEANCE du 05 MAI 2008

Présents :

Mlles Christelle MOULIN, Muriel PLANCHE, Mrs Gérard DUBOIS, Jean-Michel FAURE, Jean-Luc GRENIER, Rémy SOUQ, Serge FERRIER, Frédéric VILLATTE, Guy HUAUX, Frédéric CRISTOFINI, Jean-François BRUN.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18H30 et demande une modification à l'ordre du jour afin de rajouter 1 point : Virements de Crédit. Pour à l'unanimité.

Melle Muriel PLANCHE est nommée secrétaire de séance, à l'unanimité.

Le procès verbal du 10 avril 2008 est contesté par M BRUN sur 1 point :
A la dernière page, la phrase : « M. Le Maire pose la question à M BRUN, en sa qualité d'ancien conseiller municipal, si quelque chose avait été prévu par l'ancienne municipalité pour l'arrivée de 16 nouveaux enfants. M BRUN répond qu'il n'est pas au courant et, qu'à sa connaissance rien n'a été envisagé ».

M BRUN fait remarquer que ce point avait été abordé lors du Conseil Municipal du 28 mars 2008.

Melle Muriel PLANCHE confirme ces dires, M Le Maire informe que les 2 procès-verbaux seront modifiés dans ce sens.

Les procès-verbaux sont votés à l'unanimité.

L'ordre du jour est abordé.

1 – Virements de crédit :

1 Enfouissement des réseaux de la rue Sous le Village :

M. Le Maire informe que la trésorerie nous demande de virer 23 947.95 € de l'opération 12 du budget d'investissement au budget de fonctionnement. Les subventions liées à cette opération seront donc versées au budget de fonctionnement.

Après cet exposé et après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents, autorise l'exécution de ce virement.

2 Illumination de Noël :

Les dépenses liées à cette réalisation, 629 €, se évaluent supérieurs à ce qui avait été budgété (6 000 €) par l'ancienne municipalité, M. Le Maire propose de prendre la différence à la ligne de la « fontaine ».

Après cet exposé et après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents, autorise l'exécution de ce virement.

3 Lotissement de la Pause, adduction d'eau :

Un devis supplémentaire de 5 000 € a été réalisé par la SEMERAP pour du remblais (non prévu au départ) allant dans la fouille, Après négociation avec la SEMERAP, Mrs GRENIER, FERRIER, SOUQ le montant du devis est ramené à **1 673.01 €**.

L'ancienne municipalité avait inscrit au budget la somme de 34 000 €.

Le devis initial était de 33 847.93 €, auquel il faut ajouter 1673.01 € soit un total de **35 520.94 €**.

M. Le Maire propose de virer la différence soit **1520.94 €** de l'opération « Terrain Multi Sport » sur l'opération « La Pause ».

Après cet exposé et après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents, autorise l'exécution de ce virement.

2 - Acquisition Barnums :

Rapporteur M Jean-Michel FAURE.

3 devis ont été demandés pour l'acquisition de 2 barnums de 40 M².

Entreprise TRIGANO : 5 673.70 €

Entreprise PLISSON : 6 038.60 €

Entreprise QUILLERET : 5 382.00 €

Les barnums QUILLERET sont des barnums d'occasion qui ne sont pas inscrits sur le registre de sécurité en Préfecture.

Après cet exposé et après avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité de ses membres présents (1 CONTRE, M BRUN), fait le choix de l'entreprise QUILLERET et autorise M Le Maire à acquérir ces barnums

3 – Personnel – Ratio promus-promouvables :

M Le Maire expose que la Commission administrative Paritaire demande l'accord du Conseil Municipal sur l'inscription au tableau d'avancement de grade des 5 employés municipaux.

Après cet exposé et après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents, autorise l'inscription au tableau d'avancement de grade.

4 – Questions diverses :

M. Le Maire expose :

- Réception de chantier de l'entrée du bourg de Pessat : pas de vitres de prévu par l'ancienne municipalité pour l'abri bus. Une solution a été trouvée, l'ancien abri a été déposé ce jour par Mrs GRENIER, SOUQ, et MARTIN Ludovic, les vitres ont été

récupérées et seront amenées à une entreprise de vitrerie pour les faire découper à la bonne taille pour le nouvel abri.

D'autre part au point propre, l'ancienne municipalité, a fait mettre des gravillons autour de la benne à verre, ce choix semble fort peu judicieux, car il peut y avoir des débris de verre par terre, impossible de nettoyer dans les cailloux. M. Le Maire propose de réfléchir à un autre revêtement comme par exemple des pavés.

- La fontaine : un problème de bactéries dans l'eau, malgré l'utilisation massive de traitement. Il semble impossible de garder une eau claire. M. Le Maire demande au Conseil Municipal de trouver des idées pour résoudre ce problème ou de réfléchir sur l'avenir de cette fontaine.

D'autre part, Riom Communauté a contacté la mairie pour un problème de subvention.

En effet, l'ancienne municipalité a commencé les travaux de la fontaine avant de demander la subvention, celle-ci ne nous sera donc pas allouée. M Le Maire est en négociation avec Riom Communauté sur ce problème.

- Rencontre avec M BENZ de l'EPF-SMAF : pour le terrain vers le cimetière, acquit par l'EPF-SMAF, en février 2008, sur demande de l'ancienne municipalité, la 1^{ère} échéance de l'amortissement du terrain sera au budget de 2009.

- Démission de Ghislaine Bartholomé, au poste d'ATSEM à compter du 08 juillet 2008.

Un recrutement via le Centre de Gestion est mis en place.

- En conseil des Maires de Riom Communauté, M. Le Maire a eu des échos très positifs sur la présence de beaucoup d'élus de Pessat-Villeneuve au Conseil Communautaire du 15 avril 2008.

- Un Conseil Communautaire aura lieu sur la commune le 19 juin 2008.

- Rencontre, ce jour, avec M L'ANTON de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Riom sur le projet du multiple rural.

- le 05 juin 2008 au Cheix sur Morge, aura lieu une réunion de Riom Communauté sur le projet communautaire, M. Le Maire précise aux conseillers l'importance et l'intérêt de cette réunion.

- rencontre prévue avec M. Le Maire de Clerlande le 09 mai 2008 au sujet de l'école et notamment des effectifs. Un Conseil d'école est prévu le 17 juin 2008 à 18H30 sur le site de Pessat-Villeneuve.

M. Guy HUAUX expose :

M MOURGUES demande quand sera refait le trottoir devant chez lui, il a besoin du niveau pour faire son entrée de garage.

M. Jean-François BRUN :

Demande où en est le problème de l'aqueduc de Pessat, M. Le Maire lui répond qu'il n'a pas eu le temps de s'en occuper, M Brun s'en étonne. Melle Muriel PLANCHE lui propose de s'en charger car il avait commencé sous l'ancienne municipalité, celui-ci accepte.

M. Rémy SOUQ :

A assisté à une réunion du SIEG, il nous informe la création de secteurs, nous ferons parti du secteur de RIOM SUD.

D'autre part, à compter de 2009, les factures seront réglées par le SIEG pour leur partie et la commune paiera que sa part.

M. Serge FERRIER :

A assisté à une réunion du syndicat mixte d'aménagement de la Haute Morge, il nous fait part de son doute sur l'intérêt d'adhérer à ce syndicat, car celui-ci concerne les agriculteurs et sur la commune nous n'avons plus d'exploitants.

M. Jean-Michel FAURE :

Les co-propriétaires du Lotissement du Château demandent l'intégration dans le domaine public des voies et espaces verts du lotissement. Réponse à leur faire. Ils signalent que des fouilles ont été faites sur le morceau d'espace vert et que le terrain n'a pas été remis en état. M. GRENIER explique que cette fouille a été réalisée sous l'ancienne municipalité, il va aller voir sur place les dégâts.

La séance est levée à 19H40.